

COMMUNE DE WEMMEL
Collège des Bourgmestre et Echevins
jeudi 6 novembre 2025

Liste des décisions

- 1. Procès-verbal du Collège des Bourgmestre et Echevins du 30/10/2025.**
Le procès-verbal est approuvé.
- 2. Plan de politique spatiale de la Flandre (BRV).**
Le Collège des Bourgmestre et Echevins formule quelques remarques.
- 3. Plan d'exécution spatiale provincial 'Réaffectation de la zone d'activités de Bomaco à Zellik (Asse)' - avis.**
Le Collège des Bourgmestre et Echevins rend un avis favorable.
- 4. Courrier Boerenbond.**
Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance du courrier.
- 5. Demande d'un permis d'environnement pour la régularisation d'une cave et le nivellement d'un jardin - Permis conditionnel.**
La demande de permis d'environnement est accordée sous conditions.
- 6. Avant-projet Avenue J. Van Gijssel.**
Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord sur l'avant-projet.
- 7. Avant-projet Avenue de Limburg Stirum 192.**
Le Collège des Bourgmestre et Echevins ne marque pas son accord sur l'avant-projet.
- 8. Droit de préemption - 196821.**
Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.
- 9. Droit de préemption - 196757.**
Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.
- 10. Arrêté du Bourgmestre du 03/11/2025 : attestation de conformité.**
Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'arrêté du Bourgmestre du 03/11/2025 : attestation de conformité.
- 11. Règlement relatif à l'enregistrement et à l'imposition des logements et bâtiments inoccupés 2026-2031.**
Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.
- 12. Règlement relatif à l'enregistrement et à l'imposition des bâtiments et logements abandonnés 2026-2031.**
Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.
- 13. Attestation de sécurité incendie de type A pour un établissement de catégorie 2.**

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'attestation de sécurité incendie de type A pour un établissement de catégorie 2.

14. Attestation de sécurité incendie de type B pour un établissement de catégorie 2.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'attestation de sécurité incendie de type B pour un établissement de catégorie 2.

15. Attestation de sécurité incendie de type B pour un établissement de catégorie 3.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'attestation de sécurité incendie de type B pour un établissement de catégorie 3.

16. Attestation de sécurité incendie de type A.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance de l'attestation de sécurité incendie de type A.

17. Demande de dérogation à l'heure de fermeture.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins autorise la dérogation à l'heure de fermeture.

18. Demande de dérogation à l'heure de fermeture.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'autorise pas la dérogation à l'heure de fermeture.

19. Utilisation du parking privé de l'ancien bâtiment Brantano.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord en vue de la mise en place d'un obstacle physique sur le parking de l'ancien bâtiment Brantano, afin d'en empêcher l'accès aux véhicules lourds, aux camionnettes, aux élévateurs et aux dépanneuses.

20. Ordonnance de police - Marché de Noël le 12 décembre 2025.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve l'ordonnance de police.

21. Remboursement des frais de remorquage - Alboom 22 - 07/03/2025.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de rembourser les frais de remorquage.

22. Règlements-taxe soumis pour discussion (partie 4).

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance des modifications proposées et transmet son feed-back au Service Finances en vue de l'établissement définitif des règlements.

23. Mandats : approbation.

Les mandats sont approuvés.

24. Bons de commande : approbation.

Les bons de commande sont approuvés.

25. Règlement-taxe sur la distribution d'imprimés publicitaires.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

26. Règlement-taxe sur les panneaux d'affichage.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

27. Règlement-taxe sur les appareils de distribution de carburant.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

28. Règlement-taxe sur les publicités lumineuses.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

29. Centimes additionnels communaux sur le précompte immobilier.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

30. Règlement-taxe de l'impôt communal complémentaire à l'impôt des personnes physiques.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

31. Règlement-taxe sur les signalisations vers les firmes et établissements.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

32. Règlement-taxe sur l'usage du domaine public.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

33. Règlement-taxe sur les emplacements de stationnement.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

34. Règlement de rétribution sur les travaux aux équipements d'utilité publique.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

35. Règlement-taxe sur les secondes résidences.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

36. Règlement relatif à l'enregistrement et à l'imposition des logements et bâtiments inoccupés.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

37. Règlement-taxe sur l'enlèvement et la garde de biens.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

38. Règlement de rétribution pour la réalisation de travaux à charge de tiers.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

39. Règlement de rétribution sur les emplacements pour installations foraines.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

40. Règlement de rétribution sur les emplacements aux marchés.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

41. Règlement-taxe sur les licences d'exploitation.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

42. Règlement-taxi sur les services de taxis.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

43. Règlement de rétribution communal pour la délivrance d'une autorisation en vue de l'exploitation d'un taxi avec emplacement sur la voie publique 2026-2031.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

44. Règlement de rétribution pour la participation aux activités organisées sous la responsabilité de l'administration communale.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

45. Règlement-taxi sur l'aménagement des trottoirs.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

46. Règlement relatif à la taxe de recouvrement sur l'acquisition de l'assiette des voies publiques, sur l'équipement de voirie et sur les égouts.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

47. Règlement-taxi sur la délivrance de documents administratifs du Service Population et Etat civil.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

48. Demande d'une dérogation aux normes sonores.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la demande.

49. Demande d'une dérogation aux normes sonores.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve la demande.

50. Kiemkracht 2026 - 2030.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

51. Désignation d'un membre du personnel.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord sur la désignation d'un nouveau membre du personnel - Service Bibliothèque.

52. Désignation d'un membre du personnel.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord sur la désignation d'un nouveau membre du personnel - Service Accueil.

53. Liste des candidatures retenues pour les épreuves de sélection.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide d'admettre les candidats disposant d'un dossier complet aux épreuves de sélection pour le poste de jardinier.

54. Service du personnel.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide d'organiser une audience.

55. Désignation d'un avocat.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de désigner un avocat.

56. Rapport annuel 2024.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

57. Conseil consultatif en charge de la concertation locale en matière de garde d'enfants et de la politique familiale : élargissement des statuts.

Le Conseil communal marque son accord en vue de l'élargissement et de l'adaptation des statuts de la Concertation locale en matière de garde d'enfants (LOK).

58. Adaptation des statuts du conseil consultatif de la jeunesse.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

59. Adaptation des statuts du conseil consultatif du sport.

Le Conseil communal approuve les modifications proposées aux statuts du conseil consultatif du sport.

60. Adaptation des statuts du conseil consultatif de l'environnement.

Le Conseil communal approuve les modifications proposées aux statuts du conseil consultatif de l'environnement.

61. Adaptation des statuts du conseil consultatif des personnes âgées.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

62. Marché de Noël + illuminations dans le parc du château.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve l'organisation du Marché de Noël.

63. Plainte - Molenweg 58 - réparation de l'accotement.

Le Collège traite la plainte conformément au règlement relatif aux plaintes.

64. Approbation de l'actualisation des tarifs horaires et de la modification des accords de coopération à durée indéterminée conclus entre HAVILAND et la commune de Wemmel.

Le Conseil communal approuve l'actualisation des tarifs horaires.

65. Prise en connaissance de l'arrêté du Bourgmestre du 29/10/2025 : Lutte contre les punaises de lit - Résidence - ILA.

Le bourgmestre prend des mesures pour lutter contre une infestation de punaises de lit.

66. Ordonnance de police - Autorisation de signalisation en faveur de Fluvius dans la rue H. De Mol, la rue L. Guyot et l'avenue Roi Léopold III du 21 octobre 2025 au 14 novembre 2025 inclus (prolongation des travaux).

Le Collège approuve l'autorisation de signalisation en faveur de Fluvius.

67. Préinscriptions et inscriptions FGBS 2026 - 2027 : point de la situation.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord en vue de la soumission du dossier de préinscription à la Commission des droits de l'élève et de l'organisation des préinscriptions et des inscriptions à l'école communale fondamentale francophone de Wemmel (FGBS).

68. Nouvelle candidature en tant que membre de la LOK.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

69. Cadres d'agrément pour l'accueil et les activités extrascolaires ('BOA').

Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de porter ce point à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du Conseil communal.

70. Projet d'ordre du jour du Conseil communal du 20/11/2025.

L'ordre du jour du Conseil communal du 20/11/2025 est établi.